

I BUT DU COURS

Introduction à la pensée de Montaigne (1533-1592) et à la lecture de ses *Essais*.

II OBJECTIFS

- **De connaissance** : assimiler quelques grands thèmes de la pensée de cet auteur; le situer dans l'histoire des idées.
- **D'habileté intellectuelle** : s'initier à la lecture des *Essais*; réussir à exposer avec clarté, oralement et par écrit, quelques enjeux des textes lus; amorcer une réflexion personnelle à leur sujet.

III CONTENU

Introduction : Montaigne et la Renaissance.

Qu'est-ce qu'un essai?

L'inconstance et l'autoportrait.

Coutumes et croyances.

La sociabilité et l'amitié.

Le scepticisme.

Religion et fidéisme.

L'engagement politique.

La conscience morale et la cruauté.

La mort.

Les modèles historiques.

L'éducation et les livres.

Conclusion : l'exercice du jugement.

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

La première partie de chaque cours sera magistrale, puis une période sera réservée à la présentation et à la discussion de textes. Si le nombre de participants le permet, une place importante sera faite à la lecture en commun des *Essais* selon une formule séminaire.

V LECTURES

Le cours reposera sur la lecture de larges extraits des *Essais*. Chaque étudiant doit se procurer l'ouvrage et l'amener aux cours. Les lectures à faire pour chaque séance seront indiquées et un calendrier sera distribué lors de la première semaine du cours. Une bibliographie sera aussi disponible.

Il existe de nombreuses éditions différentes des *Essais*, qui varient notamment par leur degré de modernisation de la langue française et par le fait d'être composées d'un seul ou de trois volumes. Une édition commode sera en vente à la librairie Zone : Montaigne, *Essais*, Paris, Arléa, 2002.

VI ÉVALUATION

- (50%) Chaque participant fera une présentation orale (environ 20 minutes) d'un essai de Montaigne pendant le cours, qui sera suivie d'une brève période de questions. Un calendrier des présentations par les participants sera établi dans les premières semaines. Si le nombre d'inscrits rend cette formule inapplicable, elle pourra être modifiée.

- (50%) Un examen écrit à la fin de la session sur l'ensemble de la matière du cours. Date probable : le 9 décembre, ou si nécessaire le 16 décembre 2015.

L'évaluation tiendra compte de la compréhension des textes étudiés et de leurs enjeux, de la clarté de l'expression orale et écrite, de la correction de la rédaction.

Barème des notes : selon l'échelle en vigueur à la Faculté de philosophie.

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté et au *Règlement des études*.

VII ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>